



## Bonne année à toutes et à tous

L'année 2023 marquée par des événements heureux et malheureux, des douleurs et des bonheurs perçus personnellement ou collectivement vient de s'achever.



**À** Saint-Lormel, la tempête Ciaran qui a balayé tout le pays ne nous a pas épargné. Certains d'entre vous ont été gênés par des coupures d'électricité et de téléphone plus ou moins longues mais par chance nous n'avons à déplorer que des dégâts matériels.

### DEUX PROJETS IMPORTANTS

Cette année a vu se concrétiser sur le terrain deux projets importants engagés depuis notre élection : les travaux de restructuration de l'ensemble mairie/salle polyvalente et la création d'un lotissement communal.

### ASSURER VOTRE BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN

En parallèle de ces deux gros chantiers, il nous a fallu répondre aux besoins ponctuels pour assurer votre bien-être au quotidien. Nous restons à votre écoute et nous nous efforçons de répondre à vos attentes le plus rapidement possible mais nous sommes parfois confrontés à des réglementations ou démarches administratives et le temps peut vous paraître long.

### UN VRAI TRAVAIL D'ÉQUIPE

Comme vous le savez, le budget communal n'étant pas extensible, il nous faut jongler avec les priorités en évitant

l'augmentation des impôts. Nous sommes à mi-mandat et si notre mission réussit, nous le devons à un vrai travail d'équipe.

### NOS MEILLEURS VŒUX

À chacun d'entre vous, nous vous présentons, ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets personnels et familiaux.

*Que cette nouvelle année soit synonyme d'une vie meilleure surtout pour ceux d'entre nous qui sont dans la souffrance, la peine ou des difficultés.*

La municipalité

[www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre  
22 130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 84 14 80  
mairie.st.lormel@orange.fr

### Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9 h-12h & 14 h-17h30) au 06 74 65 55 64

### ➔ TRANSFERT DU SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE :

en raison des travaux de rénovation le service administratif est transféré au 1<sup>er</sup> étage (ex salle du conseil)

### Imprimeur Gérant :

René BOUAN

### Ont participé à la réalisation :

William AUBIN ,  
René BOUAN,  
Deborah LE DREF,  
Catherine SORGIARD,  
Josiane ROBISSOUT ,  
Thomas SCHMITT

### Création et mise en page :

Cocktail Graphic  
22130 Saint-Lormel  
[www.cocktail-graphic.com](http://www.cocktail-graphic.com)

# Rétrospective 2023

A chaque nouvelle année, il est d'usage pour les élus de présenter leurs vœux aux habitants. C'est le moment où nous nous retrouvons pour porter un regard sur l'année écoulée et tracer des perspectives pour celle à venir. En raison des travaux de restructuration du complexe mairie/salle polyvalente, il n'est matériellement pas possible d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux mais nous allons vous faire une petite rétrospective.



**D**urant l'année qui vient de s'écouler, l'équipe municipale toute entière, accompagnée par les agents communaux, n'a pas ménagé ses efforts pour mener à bien divers projets et assurer la gestion quotidienne de la commune au service de tous.

## LES INFOS DE LA MAIRIE



➤ RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON :

### Campagne d'hiver 2023-2024

La campagne d'hiver des Restos du Coeur qui a débuté le jeudi 23 novembre 2023 se poursuivra jusqu'au jeudi 7 mars 2024. La distribution se fait toutes les semaines de 9h à 11h15.

## LA RESTRUCTURATION DE L'ENSEMBLE MAIRIE/SALLE POLYVALENTE

Ces travaux se déroulent en 2 phases (1<sup>ère</sup> : la mairie - 2<sup>e</sup> : la salle polyvalente). Coût de l'opération 1 612 903,73 € TTC financé par des subventions de l'État, la Région, le Département et Dinan Agglomération à hauteur de 661 030,00 € et le solde par des fonds propres et le recours à un emprunt à hauteur de 600 000,00 €. La phase 1 des travaux est en cours. Finition programmée pour l'été 2024. Livraison de l'ensemble début 2025.

## LA CRÉATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL « LE COURTIL SAINT PIERRE »

Lotissement de 10 lots aménagés à la sortie Nord du Bourg.

Ces lots d'une superficie de 341 m<sup>2</sup> à 594 m<sup>2</sup> seront desservis par la rue des noisetiers. Estimation du coût total du projet : 400 000 € environ. Les travaux de terrassement et de construction du réseau d'eaux pluviales ont été réalisés. La commercialisation aura lieu au printemps prochain.

## LA GESTION DU «CAMPING DES CHÊNES»

- Refonte de la facturation des charges compte tenu du coût de l'énergie.



- Chaque propriétaire de résidence de loisirs s'acquittera désormais de sa consommation réelle d'électricité, d'eau et d'assainissement.

## L'ENVIRONNEMENT

- Fleurissement saisonnier raisonné.
- Réaménagement de l'espace le long du mur du cimetière.

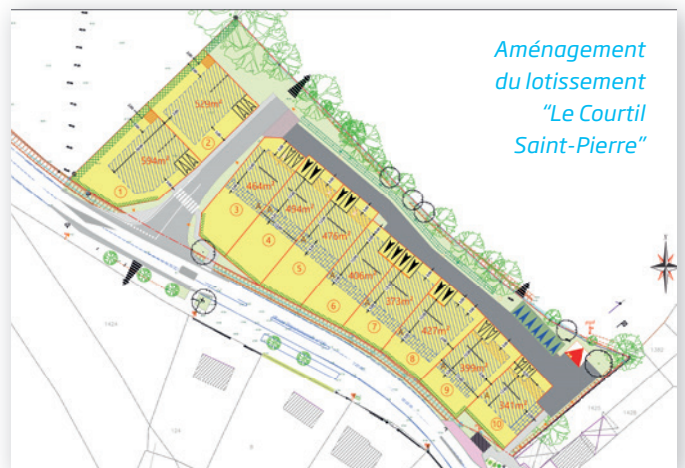
- Sous la maîtrise d'ouvrage de Dinan Agglomération, étude de l'extension de l'assainissement collectif au quartier St Pierre (travaux prévus en février-mars 2024).
- Tri des bio déchets : Étude de la création d'une aire de compostage partagée pour les habitants du bourg.

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Mise en place d'écluses routières visant à réduire la vitesse à l'entrée Sud du bourg.
- Mise en place d'un sens unique rue du 4 Août 1944 (lot. La Madeleine) pour faciliter la circulation.
- Réfection de la route des Vergers, ainsi que la route du Grand Champ.

## LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Remplacement des volets de l'immeuble abritant le bar « Le Cormoran ».
- Réfection du sol de la bibliothèque et de la salle des maîtres à l'école.



Aménagement du lotissement "Le Courtil Saint-Pierre"

- Travaux d'isolation à l'école pour une économie énergétique.
- Remplacement de la VMC aux logements sociaux.
- Entretien & rénovation du boulo-drome devenu « Le cornhole park » en collaboration avec l'association Armor'hole.
- Réfection d'une partie du mur d'enceinte de l'enclos paroissial au vieux bourg.
- Remise en état complet d'un logement communal social.
- Travaux d'aménagement pour l'amélioration des conditions de travail des agents à l'école.

### LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



La partie Sud de la commune est à ce jour commercialisable. La carte d'avancement du déploiement est accessible : <http://mega.bzh/fibre>. Malgré les aléas de la tempête, la totalité de la commune devrait être éligible auprès des fournisseurs d'accès à internet (FAI) courant premier semestre 2024.

### LA VIE SCOLAIRE

- Des effectifs stables. Une équipe d'enseignants et d'encadrants stable.
- 2 grands projets : une fresque murale collaborative au terrain des sports & un projet cirque.
- Obtention du label Éducation Artistique et Culturelle (EAC) Niveau 1.
- Une veille constante de la qualité des services périscolaires (cantine & garderie).
- Une nouvelle équipe du bureau de l'amicale des parents d'élèves du RPI très active.

### LE FONCIER

- Achat de terrain pour faciliter l'accès aux lagunes.

### LES FINANCES

- Impôts locaux : pas d'augmentation = maintien des taux depuis le début du mandat
- Budget primitif 2023 : équilibre dépenses et recettes
- section de fonctionnement : 1 043 340,92 €
- section investissement : 1 854 614,40 €
- Encours de dette par habitant : 2022 = 81 € (140 € en 2021 - 649 € en 2014)
- Capacité d'autofinancement par habitant : 2022 = 243 € (212 € en 2021 - 139 € en 2014).

### LA VIE ASSOCIATIVE



- Une vie associative toujours très riche animée notamment par le comité des fêtes, l'association Lormélimélo, l'amicale des parents d'élèves du RPI, l'association des anciens



combattants sans oublier Armor Hole qui avec ses participations à divers tournois porte haut les couleurs de Saint-Lormel.

- En 2024 certaines manifestations seront délocalisées grâce à la mise à disposition de locaux par la Commune de Créhen.

### LA COMMUNICATION

- Publication et distribution mensuelle du bulletin municipal « Le Réveil ».
- Mise à jour mensuelle du site internet de la commune.

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- Distribution de colis gourmands compte tenu de l'impossibilité d'organiser le repas annuel offert à nos aînés.
- Participation au dispositif « Protège-Toit » (prise en charge des victimes de violences conjugales) déployé sur le territoire de Dinan Agglomération en partenariat avec le Conseil départemental 22 et l'État.

### LES RESSOURCES HUMAINES

- Chantal HAMONIAUX (ATSEM) a reçu la médaille d'honneur du travail (30 ans).
- Marie-Christine AILLET, agent de service à l'école, a fait valoir ses droits à la retraite.
- Adrienne LANGUILLE a rejoint l'équipe en qualité d'agent de service à l'école.

## LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ **BIENTOT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE**

*Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en JANVIER 2008 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille et une pièce d'identité).*

### DÉMARCHE :

- **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.
- **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport); Livret de famille.
- **A savoir :** il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

- Titularisation des 2 agents techniques : Romain DOUE & Paul JAMET.
- Le tableau des effectifs affiche actuellement 9 agents toutes filières confondues.

### L'ÉTAT CIVIL

- 7 Mariages.
- 4 Pacs.
- 2 Naissances.
- 8 Décès.

### L'URBANISME

- 15 Permis de construire.
- 1 Permis d'aménager.
- 39 Déclarations préalables.
- 33 Certificats d'urbanisme.



# LES BRÈVES\* du Conseil Municipal

DU 1<sup>er</sup>  
DÉCEMBRE  
2023

## Étaient présents:

AILLET Louis,  
BOUAN Chantal,  
BOUAN René,  
DAUNAY Loïc,  
LEBORGNE Régine,  
MARTIN Françoise,  
ROBISSOUT Josiane,  
SORGNIARD Catherine  
SUIRE Thierry.

## Absents excusés:

AUBIN William,  
MENIER Mireille,  
PLESTAN Sylvaine  
(procuration à  
SORGNIARD Catherine),  
PORCHER Aurélie  
(procuration à  
LEBORGNE Régine),  
RAULT Philippe  
(procuration à  
MARTIN Françoise)  
SCHMITT Thomas  
(procuration à  
ROBISSOUT Josiane).

\* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### ➤ HORAIRES HIVER DECHETTERIES :

• **PLANCOET - ZA de Nazareth - 02 96 80 29 72**  
**Du 01/11 au 31/01 :**

Lundi 9h - 12h - Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h - Jeudi : 14h - 17h

• **MATIGNON - Rte du Chemin Vert - 02 96 41 12 63**  
**du 01/10 au 31/03**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30  
Jeudi : 14h - 17h

## • Approbation du Programme prévisionnel d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin-versant de l'Arguenon pour l'année 2024

Au printemps 2023, tous les maîtres d'ouvrage et financeurs concernés (EPCI, communes, SMAP, Département des Côtes d'Armor) ont approuvé le projet de PAPI de travaux 2024-2029, et le dossier de candidature du PAPI a été adressé à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor le 14 avril 2023 en vue de sa future labellisation pour l'obtention de subventions de l'Etat à hauteur de 46%.

## Le Conseil Municipal est informé :

- D'une part, que le SMAP en sa qualité de porteur de projet, a présenté le dossier de candidature le 7 novembre 2023 à la Commission Inondation Plan-Loire (CIPL) du Comité de Bassin Loire-Bretagne ;
- D'autre part, que la CIPL émet un avis favorable à la future labellisation du PAPI Arguenon. Sous réserve de la décision du prochain comité de bassin et de la signature d'une convention-cadre entre les maîtres d'ouvrage et les partenaires financiers qui officialisera le

financement du programme, le Conseil Municipal, approuve les modifications induites par les réserves et les recommandations issues de l'instruction du dossier PAPI, et qui seront précisées dans la convention-cadre du PAPI Arguenon 2024-2029 ;

- le Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin-versant de l'Arguenon pour l'année 2024 ;
- le coût prévisionnel pour l'année 2024 de l'action V-01 : Diagnostics de vulnérabilité des biens à usage d'habitation ou à usage mixte, d'un montant global de 48 000 € TTC, dont 15 % à la charge de la commune (pour les diagnostics réalisés sur son territoire), soit un maximum de 7 200 € TTC.

## • Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) 2023

Le conseil municipal adopte le rapport dressé par la CLECT qui s'est réunie le 22 mai 2023 afin d'acter le transfert de charges correspondant aux transferts suivants :

- Gestion des eaux pluviales urbaines,
- Centre de loisirs de Caulnes, Créhen et Plumaudan.

## • Lotissement le Courtil Saint Pierre

Le Conseil Municipal valide le devis de la SAUR de 7 711 € HT soit 9 253 € TTC pour la création d'un poteau incendie et le raccordement du lotissement.

## • Projet de fresque murale collaborative

David Balade propose la création d'une peinture murale collaborative sur le mur récemment tagué à l'abri communal du terrain des sports. Les élèves des écoles municipales de Saint-Lormel et Créhen participeraient à la création de cette fresque inspirée du monde végétal, peinte à l'acrylique sur le bâtiment du stade. Ladite fresque étant en lien avec le projet scolaire du SMAP « je parraine mon arbre ». Le Conseil Municipal valide le projet de la fresque murale et accepte la proposition de prestation de M. BALADE pour un montant de 2 902 € TTC comprenant l'intervention auprès des élèves, la conception du dessin mural, la réalisation de la peinture murale et la présentation du projet final dont l'inauguration pourrait avoir lieu le jour de la kermesse du 16 juin 2024.

## • Dénomination d'un local

Suite à la fin du bail de location du local commercial situé 21 bis rue des Tilleuls, les lieux ont été repris pour les besoins de la commune le temps des travaux de rénovation de l'ensemble mairie/salle polyvalente. Pour faciliter la communication le Conseil Municipal, décide de nommer ce local « salle des Tilleuls ».





### • Déploiement de la fibre optique - Création de nom de voies

Après vérification par l'entreprise Axione, chargée des travaux de déploiement de la fibre sur la commune par Mégalis Bretagne, il semblerait que certaines adresses de la commune ne sont pas à jour avec le Service National des Adresses (SNA). Afin d'y remédier, le conseil municipal valide les noms de voies suivants : Place de l'église & Zone commerciale de l'Arguenon.

### • Acquisition de la parcelle ZH 81 - Rue Doheneuc

Le passage aux lagunes ne s'effectue pas entièrement sur des terrains appartenant à la commune. En effet, le chemin menant aux lagunes traverse également une parcelle privée, ce qui ne permet pas de garantir un accès permanent. Un contact a donc été pris avec les propriétaires de cette parcelle afin de leur proposer une acquisition par la Commune par le biais d'un acte administratif et pour 0,40 €/m<sup>2</sup>, en vue de son intégration dans le domaine communal. Pour cela, un bornage et une reconnaissance de limites ont été effectués par un géomètre afin de délimiter la

parcelle ZH n°81 de 3680 m<sup>2</sup> environ.

Dans cette procédure, le Maire remplit le rôle d'officier ministériel, il ne peut donc pas signer au nom de la commune l'acte d'acquisition.

En conséquence, le Conseil Municipal, désigne Loïc Daunay, 1er adjoint, pour signer, au nom de la commune, l'acquisition de la parcelle ZH n° 81 au prix de 0,40 €/m<sup>2</sup>.

### • Église du bourg : compte rendu de visite de Art Camp

Suite au passage de la Société ART CAMP pour la maintenance des cloches et la vérification de la protection contre la foudre de l'église du bourg, les rapports d'intervention mentionnent :

Leurs recommandations à la suite de leur diagnostic de l'installation campanaire :

- Remplacement des sommiers et du beffroi
- Remplacement des roues de tirage des cloches 1 et 3
- Remplacement des moteurs de volée des cloches 1 et 2
- Remplacement des tintements des 3 cloches
- Remplacement du tableau de commande vétuste

Leur bilan à la suite de la vérification de la protection contre la foudre :

- Système considéré non conforme.

- Remplacement de la pointe paratonnerre radioactive.
- Remplacement du joint de contrôle non conforme.
- Mise en place d'une deuxième descente paratonnerre.

Dans l'attente d'une nouvelle visite de contrôle de l'état du beffroi, pour préserver le matériel, le conseil décide l'arrêt de la sonnerie de « l'angelus » et maintient pour l'instant la sonnerie des cloches pour différents évènements.

### • Aménagement entrée sud du bourg : demande de subvention

En date du 19 octobre 2023, le conseil municipal a validé la mise en place définitive d'écluses routières à l'entrée sud de l'agglomération visant à réduire la vitesse à l'entrée du bourg de la commune.

Afin de financer les opérations de ces aménagements de sécurité le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police auprès des services du Département. Cette subvention pourrait atteindre jusqu'à 30 % du coût total.

### • Camping Les Chênes : validation des décisions du 14 octobre et le projet d'avenant au bail

Une réunion entre les conseillers et les locataires du camping a eu lieu le 14 octobre afin d'échanger sur les perspectives de gestion du camping compte tenu de la forte augmentation des coûts de l'électricité.

Après discussion avec les locataires, le conseil municipal valide les propositions suivantes :

- Projet de fermeture du cam-

ping en hiver abandonné si les dispositions qui suivent montrent leur efficacité au 1er semestre 2024.

- Paiement des charges locales tous les 3 mois pour ce qui concerne l'électricité sur la base des consommations réelles de fin de trimestre et d'une estimation du coût du kWh - Sur la facture émise en juillet, régularisation annuelle pour l'année précédente en fonction du coût réel du kWh.
- Paiement des charges locales tous les ans pour l'eau potable.

Ces dispositions nécessitent l'établissement d'un avenant aux baux actuels pour introduire la possibilité de provisions sur charges.

La séance est levée à 22h36.

### • Prochain conseil municipal :

Vendredi 19 janvier 2024 à 20h  
Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr) et est disponible en mairie ■

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### 👉 DON DU SANG :

**Donner est un acte généreux qui sauve des vies**

La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 9 janvier 2024 à la salle des fêtes de Matignon. Merci de vous inscrire sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr). Toute personne âgée de 18 ans à 70 ans est un donneur potentiel, n'hésitez pas à vous présenter. Merci pour votre participation - PENSEZ A VOTRE CARTE D'IDENTITE

## LES INFOS DE LA MAIRIE

➤ SAISON  
CULTURELLE  
DINAN AGGLO :

**CE QUE NOUS SOMMES**  
Cie Eskemm - Danse et  
cirque - Vendredi 12 jan-  
vier à 20h30 - Salle Solen-  
val / Plancoët - 8€/6€

Réservation auprès des  
mairies ou par mail à bil-  
letterie-saisonsculturelle@  
dinan-agglomération.fr  
Infos : 02.96.87.03.11  
(Théâtre des Jacobins) ou  
02.96.84.00.57 (Office de  
Tourisme de Plancoët) /  
saison-culturelle.dinan-  
agglomeration.fr

➤ CALENDRIER  
DES PERMANENCES  
DU MEDIATEUR  
DE JUSTICE :

**Pour tout problème de  
droit privé, le médiateur  
de justice peut vous  
aider. Une fois par mois  
il tient une permanence  
sur rendez-vous de 9 h à  
11 h 30 dans différentes  
mairies :**

- Mardi 16 janvier 2024  
à la Maison France Ser-  
vices de Plancoët.
- Mardi 30 janvier 2024 en  
la mairie de Ploubalay.

# FRELONS ASIATIQUES : Campagne de piégeage

L'année 2023, comme l'année 2022 a été marquée par une forte augmen-  
tation des signalements de nids de frelons asiatiques, sur l'ensemble du  
territoire de Dinan agglomération, avec un chiffre qui a presque triplé  
comparativement aux années précédentes (1 124 nids signalés en 2023,  
1 206 nids en 2022 contre 426 nids en 2021).

**N**ous obser-  
vons une  
densité  
importante de  
nids sur les sec-  
teurs les plus  
urbanisés, pou-  
vant atteindre  
10 nids au km<sup>2</sup>.  
Face à ce constat,  
il est important  
de maintenir la  
pression contre  
cet insecte.

## DEUX MOYENS DE LUTTE

Deux moyens de  
lutte contre le frelon  
asiatique permettent  
de réduire signifi-  
cativement le nombre de  
colonies actives. Il s'agit de la  
destruction des nids durant  
la période de mai à octobre  
et le piégeage de printemps  
permettant de capturer les  
fondatrices (individu femelle  
à l'origine d'une nouvelle colo-  
nie), de février à mai.



nion se tiendra dans votre  
commune le 25 janvier  
2024, à la salle des tilleuls  
(face au Bar "Le Cormo-  
ran"), à partir de 18h30.

## UN ACCOMPAGNE- MENT TECHNIQUE

Un accompagnement tech-  
nique vous sera proposé  
pour limiter le piégeage  
des insectes non ciblés  
et maximiser les chances  
de capture. Il s'agira éga-  
lement d'identifier les  
emplacements favorables  
au piégeage et d'organiser  
un suivi durant toute la  
période de capture.

## RÉSERVEZ VOS PIÈGES

Pour réserver vos pièges,  
vous pouvez dès à présent,  
vous rapprocher de votre Mairie.

## CONTACT :

Mairie de Saint-Lormel  
1, rue St-Pierre  
Tél. : 02 96 84 14 80  
mairie.st.lormel@orange.fr

## DEVENIR PIÈGEUR

Cette année encore, Dinan  
Agglomération a fait l'acqui-  
sition de pièges et de solution  
attractive et propose de les  
attribuer lors d'une réunion  
d'information aux futurs piè-  
geurs souhaitant s'engager  
dans cette lutte. **Cette réu-**

**ENEDIS**

**TRAVAUX D'ÉLAGAGE sur la commune**

ENEDIS va réaliser des travaux d'élagage et d'abattage à proximité du réseau  
HTA qui alimente votre commune.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise  
d'élagage JENOUVRIER ENVIRONNEMENT.

Le produit des coupes sera rassemblé et laissé sur  
place à disposition des propriétaires.  
(Dans le cas de propriété privée).

Pour tout renseignement préalable à  
l'exécution des travaux et le suivi des  
chantiers, vous pouvez contacter :

L'entreprise JENOUVRIER : 02 52 99 03 46  
6 Boulevard de la Chenardière 72560 CHANGE





## Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen

### AMICALE LAIQUE : GOÛTER DE NOËL

Le goûter de Noël s'est déroulé le 2 Décembre au Foyer de Créhen. Les enfants étaient accompagnés des parents, grands-parents, amis, famille pour ce moment convivial et chaleureux.

Après avoir présenté les chants



sapins et leurs chocolats de Noël. L'amicale Laique vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

### BENNE À FERRAILLE

Une seconde benne à ferraille sera positionnée sur le parking derrière l'église à SAINT-LORMEL du 5 au 15 Février 2024. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Les bénéficiaires permettront de financer les projets et sorties du RPI CREHEN-ST LORMEL.

### LOTO

L'amicale a décidé d'organiser son 2<sup>e</sup> LOTO. Celui-ci se déroulera le dimanche 24 Mars 2024 à 14h00 à la salle des Fêtes de CREHEN.

L'ouverture des portes se fera dès 10h30. Une buvette et une petite restauration seront à votre disposition.

De nombreux lots et bons d'achats seront à gagner. Venez nombreux tenter votre chance !

de Noël préparés en amont avec les enseignants que l'on remercie à nouveau, le Père Noël a fait son apparition et a été très généreux avec l'ensemble des enfants présents. Ils ont pu profiter de maquillages et de tatouages offerts

par l'amicale. La jolie décoration de salle a été réalisée par le personnel et les enfants de la garderie de SAINT-LORMEL. Tous ont pu partager un moment agréable autour d'un vin chaud et de biscuits de Noël et tous sont repartis avec leurs

### INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2023-2024 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

### LES INFOS DE LA MAIRIE



#### L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS : RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ.

*Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :*

**Si vous êtes dans une commune en risque élevé :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

**Dans tous les cas :**

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

**Pour connaître la zone dont vous dépendez :**

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnelmesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe

**Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.**





## VIE COMMUNALE : associations et entreprises

**S'INVESTIR DANS LA VIE ASSOCIATIVE :** *Le monde associatif est un élément important du développement local, facteur de lien social, il est aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Sa présence et son dynamisme ont un impact important sur la vie communale. Les bénévoles occupent une place déterminante, sans eux la vie associative n'existe pas. Vous qui voulez participer à la vie associative de notre commune, n'hésitez pas à rejoindre une de nos associations.*

### AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS :

**Assemblée Générale :**  
samedi 27 janvier à 11h à la  
salle des tilleuls (en face du  
Bar Le Cormoran)

### LORMELIMÉLO

#### • PATCHWORK :

L'art d'assembler des morceaux  
de tissu pour réaliser différents  
types d'ouvrage.

Venez nous rejoindre ou, tout  
simplement, nous rendre visite.  
L'atelier a lieu de 14H à 16H00,  
les lundis 8/1, 22/1, 5/2, 19/2,  
4/3, 18/3 à la mairie de St Lormel,  
salle des mariages.  
Pour tout renseignement,  
contacter le 06 99 95 39 91

#### • COUTURE CREATIVE :



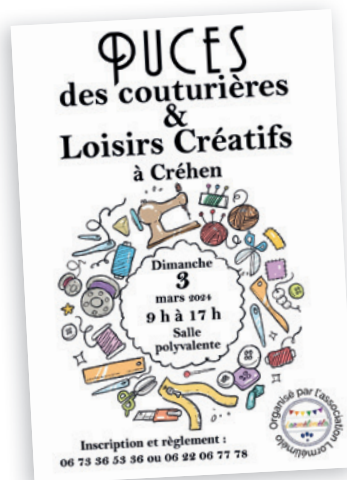
L'art de confectionner ou transformer  
vêtements, accessoires  
et objets divers en tissu.

L'atelier a lieu de 14H à 16H30,  
les mardis 9 - 16 et 30 janvier  
2024 à la mairie de St Lormel,  
salle des mariages.

Pour tout renseignement,  
contacter le 06 28 20 52 72

#### • PUCES DE COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS :

Elles auront lieu, le dimanche 3  
Mars 2024, de 9H à 17H00, dans  
la salle polyvalente de CREHEN.  
Tissus, laines, boutons, rubans



et fils à broder, revues, matériel  
et accessoires scrapbooking,  
etc.. y seront proposés. Si vous  
souhaitez réserver un emplace-  
ment (5€ la table de 1,50M),  
n'hésitez pas à vous inscrire  
auprès du : 06 73 36 53 36 ou  
06 22 06 77 78.

L'entrée est gratuite pour  
les visiteurs.

#### • ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LORMÉLIMÉLO :

VENDREDI 12 JANVIER à 18H30,  
Salle des tilleuls (Face au Bar  
Le Cormoran) - 21 bis rue des  
tilleuls à Saint-Lormel.

### COMITÉ DES FÊTES

#### • DECOUP'PLIAGES DE LIVRES :



L'art de plier et découper les  
pages de vos vieux livres pour  
réaliser une sculpture. Si vous

êtes intéressé, venez nous  
rejoindre à la salle des mariages  
de la mairie de St Lormel de 14  
h à 17 h 30 les mardis 23 janvier  
- 20 février et 19 mars. Partici-  
pation de 5 € pour le trimestre.  
Renseignements auprès de  
Agnès Suire au 06 45 75 65 35

#### • VANNERIE :



L'art de tresser des fibres  
végétales pour réaliser des  
objets très variés. Du 04/01 au  
25/03/2024 (atelier complet)  
exceptionnellement délocalisé  
cette année dans un local à  
Créhen en raison des travaux.  
Renseignements au 06 45 75  
65 35 ou 06 30 78 50 90

#### • TÉLÉTHON :

Le 9/12/23, le Comité des Fêtes  
a remis la somme de 1923 €  
au Téléthon. Un grand merci  
pour leur générosité à tous les  
acteurs de cette manifestation  
: bénévoles, donateurs et ache-  
teurs de gâteaux.

#### • ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale du  
Comité des Fêtes aura lieu le  
samedi 20 janvier 2024, à 18h  
à la salle des Tilleuls (face au  
bar Le Cormoran). Toutes les  
personnes intéressées y sont  
les bienvenues.

Comme toutes les associations,  
le Comité des Fêtes n'existe que  
grâce à ses bénévoles. Depuis

plusieurs années, le Comité  
peine à trouver de nouveaux  
membres pour remplacer les  
partants ou pour permettre  
à certains de passer la main.  
Tout le monde vieillit chaque  
année, y compris les bénévoles  
"historiques" et la relève tarde  
à se manifester. Cela devient  
vraiment préoccupant et met  
en péril une des dernières  
associations de St Lormel. C'est  
d'autant plus dommage que  
le Comité fonctionne (encore)  
bien, que l'ambiance y est très  
sympathique et que le Comité  
est ouvert à de nouvelles idées,  
à de nouveaux projets.

C'est pourquoi, nous lançons un  
appel aux bonnes volontés, à  
l'occasion de l'assemblée géné-  
rale; nous serons ravis d'accueil-  
lir des nouveaux membres, dans  
un esprit de convivialité.

### ARMOR'HOLE

**Afin de financer leur  
voyage pour le tournoi  
à Paris qui se déroulera  
du 16 au 18 février 2024  
une vente de saucissons,  
terrines et noix de jambon  
sera organisée.**

Contact : Pierre-François  
Picquet au 06 61 94 24 69  
Franck Morel au  
06 29 62 40 51  
cornholeclub-saintlormel@  
gmail.com

### AMITIÉ et PARTAGE :

• **Opération :**  
**des journ'o... aux colos**  
Récolte de journaux, magazine,  
revues, pubs... Contact :  
amitie.partage@yahoo.fr